



## Édito

**Gilles DUCOUT**  
Maire de  
Saint-Julien en Born

2011 est l'année du milieu de mandat, le « ventre mou » de l'action des élus pour certains. Ne vous y trompez pas. Si effectivement à cette date la mobilisation des élus se situe à mi-chemin entre une prise de fonction effective depuis 3 ans et une échéance à venir similaire, c'est aussi à cette date que, passé le montage laborieux des dossiers, les réalisations matérielles les plus conséquentes voient le jour. Pour ce faire, le Conseil Municipal, après avoir validé les sept comptes administratifs des budgets 2010 (cf tableau joint), a élaboré des budgets en cohérence avec les orientations définies par ses différentes composantes que sont les commissions. Ainsi, pour 2011, le budget eau assainissement, prendra en compte sans emprunt la poursuite de l'extension des réseaux d'assainissement vers «Lalesque» et «Ternet». Le lotissement de «Barresquit» devrait voir ses comptes clôturés, celui «du stade» laisse apparaître un avoir de 5 lots encore disponibles à la résidence secondaire. Les lotissements artisanaux se situent dans un contexte assez similaire, avec «Dardas» en bouclage financier et «La Gravière» dans l'attente de ses futurs artisans. Les campings municipaux assurent toujours leur mission d'accueil des touristes, les retombées financières positives impactant le budget général : «La Lette Fleurie» est opérationnel depuis plus de 25 ans et «La Passerelle» pourra booster nos finances à partir de 2016, grâce aux investissements réalisés et à venir.

Le budget général supportera le fonctionnement des services et les investissements en cours : le réaménagement du presbytère et de l'espace «Baqué», la piste cyclable, la chaussée centrale et la voie piétonne

de la pharmacie vers le Bourg, l'enfouissement des lignes de cette même pharmacie vers le «Cusson», la réhabilitation des façades de l'école des filles, du logement de «Charlotte» et des ateliers municipaux... Pour Contis, nous ne rêvons plus, il faudra patienter jusqu'en 2012 avant de voir le Plan Plage et les travaux sur la station aidés, financés... et concrétisés.

Un emprunt viendra sans doute abonder ce budget général pour porter ces engagements. Ce sera(it) le premier de ce mandat, sachant que 2009 et 2011 sont des années où 2 autres emprunts se sont ou seront éteints. Cette marge de manoeuvre devrait nous permettre de nous maintenir sur des niveaux d'endettement raisonnés (l'annuité de la dette ne devant pas dépasser 20%, elle se situait pour St-Julien à 12% en 2007 et en 2008, à 10% en 2009 et 7% en 2010), tout en restant vigilants sur la pérennité du versement futur de la Contribution Economique Territoriale qui s'est substituée à la Taxe Professionnelle Unique.

Vous le percevez, Saint-Julien avance, et pas uniquement dans ses réalisations matérielles. Merci encore à celles et ceux qui contribuent de près ou de loin à cette évolution mesurée.



## Dates des manifestations

sur la commune de St-Julien

**Le 2 avril : Soirée F.C.P.E.**  
**Du 4 au 7 avril : Bourse Vêtements**  
**Le 9 avril : Concert Harmonies St-Julien-Lesperon**  
**Du 23 au 25 avril : Classe 2013**  
**Le 25 avril : Omelette pascalle**  
**Le 29 avril : Loto ACCA**

**Le 6 mai : Loto Retraités**  
**Le 13 mai : Loto O.T.**  
**Le 14 mai : Repas Country**  
**Le 20 mai : Loto Harmonie**  
**Le 27 mai : Théâtre**  
**Le 28 mai : Loto A.C.C.A.**

**Le 17 juin : Fête de la musique**  
**Le 18 juin : Loto Harmonie**  
**Le 24 juin : Marché des producteurs**  
**Le 25 juin : Fête de l'école**

budget	sections	résultat fin 2009	affectation à invest.	exercice 2010		résultat fin 2010
				dépenses	recettes	
camping	investissement	34 286,08		158 329,13	217 470,70	93 427,65
	fonctionnement	102 241,42		611 245,44	666 679,08	157 675,06
	<b>total</b>	<b>136 527,50</b>		<b>769 574,57</b>	<b>884 149,78</b>	<b>251 102,71</b>
eau-asst	investissement	2 408,42		174 699,49	128 462,04	-43 829,03
	fonctionnement	203 573,16		71 657,25	192 999,66	324 915,57
	<b>total</b>	<b>205 981,58</b>		<b>246 356,74</b>	<b>321 461,70</b>	<b>281 086,54</b>
lotissement Baresquit	investissement	-17 747,01		0,00	0,00	-17 747,01
	fonctionnement	154 291,36		51 578,03	0,00	102 713,33
	<b>total</b>	<b>136 544,35</b>		<b>51 578,03</b>	<b>0,00</b>	<b>84 966,32</b>
lotissement du Stade	investissement	183 221,84		1 413 961,81	1 230 739,97	0,00
	fonctionnement	-501,12		1 517 545,77	1 782 176,06	264 129,17
	<b>total</b>	<b>182 720,72</b>		<b>2 931 507,58</b>	<b>3 012 916,03</b>	<b>264 129,17</b>
lotissement Dardas	investissement	-9 103,45		30 626,52	39 729,97	0,00
	fonctionnement	31 786,82		70 357,35	87 117,52	48 546,99
	<b>total</b>	<b>22 683,37</b>		<b>100 983,87</b>	<b>126 847,49</b>	<b>48 546,99</b>
lotissement la Gravière	investissement	0,00		87 576,38	200 000,00	112 423,62
	fonctionnement	0,00		87 696,41	87 576,38	-120,03
	<b>total</b>	<b>0,00</b>		<b>175 272,79</b>	<b>287 576,38</b>	<b>112 303,59</b>
commune	investissement	-208 124,73		680 194,79	941 930,06	53 610,54
	fonctionnement	875 794,33	746 344,73	1 709 410,17	2 179 035,56	599 074,99
	<b>total</b>	<b>667 669,60</b>	<b>746 344,73</b>	<b>2 389 604,96</b>	<b>3 120 965,62</b>	<b>652 685,53</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>1 352 127,12</b>	<b>746 344,73</b>	<b>6 664 878,54</b>	<b>7 753 917,00</b>	<b>1 694 820,85</b>

## Projets

• **Patrimoine local** La commission communication recherche des photos anciennes témoignant du passé de notre village : figures, paysages, activités remarquables. Si vous avez connaissance de tels documents d'intérêt général, merci de bien vouloir vous rapprocher de la mairie ou des membres de la commission pour confier vos photos. Quatre d'entre elles seront délicatement choisies, agrandies, pour habiller les murs rénovés de la salle du conseil. Par votre contribution personnelle vous participerez ainsi à la sauvegarde de notre patrimoine.

• **Circuit de découverte urbain** A l'initiative de l'Office de Tourisme, la municipalité souhaite mettre en place un parcours de découverte du patrimoine local. Grâce à des tablettes d'interprétation (pupitres contenant des informations), les promeneurs pourront obtenir des renseignements sur différents lieux de la commune. Quelques lieux remarquables semblent évidents par le fait qu'ils suscitent intérêt ou curiosité : l'église, la maison Desbieys (actuelle Auberge du Born), les lavoirs, le courant... Une commission sera constituée afin de récolter, rassembler et retranscrire les informations. Nous faisons appel à tous les volontaires désireux de nous aider et détenant des documents ou renseignements que nous ne connaissons pas. Merci de vous faire connaître auprès des services de la mairie.

## Ça bouge au cimetière !



Début 2011 une opération de recensement et de toilettage dans le cimetière de notre commune est lancée. Cette procédure a pour but de libérer les concessions abandonnées, mal entretenues, ou qui présentent un quelconque danger pour les visiteurs. Cette démarche devrait durer trois années au minimum. Une information sera diffusée ainsi qu'un affichage disposé sur les tombes présentant un ou plusieurs des caractères évoqués plus haut. Les familles concernées pourront ainsi décider de l'avenir de ces concessions.

Si votre souhait est d'ores et déjà d'abandonner une ou plusieurs concessions ne présentant plus d'intérêt pour vous, vous pouvez dès à présent contacter la mairie pour démarrer une procédure de retrait. À la fin de l'opération, les ossements des tombes reprises seront exhumés et déposés dans un ossuaire commun érigé par la commune.

Les personnes qui souhaitent acquérir une concession à perpétuité peuvent à tout moment en faire la demande auprès de la mairie.

Des informations régulières diffusées par les canaux habituels (bulletin municipal, site internet, panneaux lumineux), vous permettront de suivre l'avancement des travaux. Pour tout renseignement complémentaire ou demande de précision, merci de bien vouloir vous adresser aux services municipaux, au garde communal ou au conseiller municipal chargé de cette opération.

## La forêt communale et l'après Klaus

(24.01.2009) en quelques chiffres.

Surfaces:

Forêts de pin maritime : 450 ha

Impactées par Klaus : 303 ha

Exploitées fin 2010 : 197 ha pour 14.314 tonnes

Exploitées fin février 2011 : 253 ha

Forêts à reconstituer après Klaus: 86 ha

La programmation du nettoyage des parcelles en 2011 portera sur 26 ha et celle du reboisement sur 11 ha.



## Infos Pratiques

### • Délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports

*Communiqué de presse des services de la Préfecture*

#### **N'attendez pas le dernier moment !**

Pour les voyages scolaires ou d'agrément ainsi que pour les examens, il est indispensable de détenir un titre de voyage ou d'identité en cours de validité. Compte tenu des délais de délivrance des CNI et des passeports, il vous appartient, au moins deux mois avant la date prévue de votre déplacement ou de l'examen :

- de vérifier les dates de validité de vos titres
- et de faire procéder, le cas échéant, à leur renouvellement sans tarder en vous rendant :

- à la mairie de votre domicile pour une demande de carte nationale d'identité

- dans l'une des mairies équipées de stations biométriques pour une demande de passeport (la liste des communes équipées dans le département des Landes est disponible sur :

[www.landes.gouv.fr](http://www.landes.gouv.fr))

**Pour l'arrondissement de Mont-de-Marsan :**

Mimizan, Morcenx....

**Pour l'arrondissement de Dax :**

Dax, Saint-Paul-les-Dax...

### • Notification des règlements des services publics de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

Ce nouveau règlement, dont un exemplaire sera expédié à chaque administré, est applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

L'article 18 du règlement de l'eau potable et l'article 15 du règlement de l'assainissement collectif précisent notamment que pour «les immeubles, groupement d'habitations ou lotissements disposant d'un compteur général installé par le SYDEC (ou l'exploitation du réseau) et faisant partie intégrante

du domaine public, la partie annuelle due sera égale à la part fixe payée par un abonné ordinaire multipliée par le nombre de logements desservis pas ce compteur.»

Ces dispositions font suite à la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 et au respect de l'article L 2224-12-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### • CPAM

Vous avez des difficultés à vous déplacer ? La CPAM des Landes vous propose un rendez-vous personnalisé dans votre commune de St-Julien en Born ou à votre domicile.

Pour en savoir plus contactez la CPAM au 36 46 du lundi au vendredi de 08h à 18h\*. Un conseiller fera le point sur votre dossier et, si nécessaire, vous mettra en relation avec le service d'accueil et vous proposera un rendez-vous décentralisé pour trouver la meilleure solution.

\* (Prix d'un appel local depuis un poste fixe)